

**Procès-verbal approuvé
Séance extraordinaire du Conseil d'établissement
Le mardi 28 avril 2020 à 19h
Par visioconférence**

<p>Étaient présents:</p> <p>Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Andrée-Anne Goudreau, directrice adjointe Mme Yolaine Lavoie, enseignante Mme Annie Masson, enseignante Mme Fatima Tedjini, service de garde Mme Valérie Allaire, personnel de soutien Mme Josée Boudreault, parent M. Jean Francœur, parent Mme Josal Kadri, parent Mme Caroline Robert, parent M. Ludovic Lascelles, parent (membre substitut)</p>	<p>Étaient absents:</p> <p>Mme Julie Vallée, parent</p>
--	--

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h00. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

Isabelle Lacombe explique les circonstances de la tenue de cette séance extraordinaire qui remplacera les séances régulières initialement prévues les 24 mars et 5 mai 2020. Elle précise les modalités d'échanges attendues compte tenu de l'outil de visioconférence utilisé.

Caroline Robert souligne que l'utilisation de la visioconférence apparaît la meilleure solution dans le contexte où les rencontres en personne ne sont pas possibles, malgré que cela ne permette pas au public d'y assister. Isabelle Lacombe précise que le centre de services scolaires a confirmé le caractère légal de l'utilisation de l'outil à titre de mesure temporaire. Des membres soulèvent la possibilité d'aviser à l'avance les parents souhaitant assister à une prochaine rencontre afin de leur fournir un accès; Isabelle Lacombe prend note de la suggestion.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour soumis par Isabelle Lacombe.

C.E.-2019-20-36	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.
-----------------	--

1.3. Approbation du procès-verbal du 4 février 2020

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 4 février 2020 transmis par courriel. Un participant souligne une erreur de numérotation d'une résolution.

C.E.-2019-20-37	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 4 février 2020 tel que modifié.
-----------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal du 4 février 2020

Isabelle Lacombe réalise le suivi de différents sujets abordés lors de la réunion du 4 février 2020 :

- Concernant la tenue de différentes activités qui avaient été approuvées (points 3.6 et 3.7), elle souligne qu'elles ont toutes dû être annulées;
- Au sujet de la tenue de la journée d'accueil du préscolaire (point 3.3), elle mentionne qu'elle est en attente de directives et devra revenir au Conseil d'établissement à ce sujet.

2. ~~INTERVENTION DU PUBLIC~~

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents

Isabelle Lacombe passe en revue les différentes sections du document et les ajustements proposés, tout en indiquant qu'il sera soumis à l'approbation juridique du centre de services scolaires. Elle souligne un statut quo proposé sur les montants maximaux. Les participants abordent la question des contributions volontaires, dont le principe demeure au document, mais qu'Isabelle Lacombe envisage de ne pas reconduire vu la disponibilité d'autres sources de financement.

C.E.-2019-20-38	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document <i>Règles relatives aux contributions financières payées par les parents de l'école d'éducation internationale Filteau - Année scolaire 2020-2021.</i>
-----------------	--

3.2. Consultation sur les critères de sélection des directions

Isabelle Lacombe explique que cette consultation s'inscrit dans le contexte d'une mise à jour annuelle de différents documents élaborés par le centre de services scolaires.

C.E.-2019-20-39	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document <i>Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement.</i>
-----------------	--

3.3. Photo scolaire 2020

Isabelle Lacombe explique que le fournisseur actuel ne souhaite pas renouveler le contrat pour l'année suivante. Elle relate des démarches qu'elle a réalisées auprès d'un autre fournisseur, Magenta Photo; ce dernier offre des concepts et des prix similaires et a des disponibilités durant l'automne 2020.

C.E.-2019-20-40	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la signature d'un contrat avec l'entreprise Magenta Photo pour la réalisation de la photo scolaire 2020.
-----------------	--

3.4. Service de garde

3.4.1. Calendrier d'ouverture

Isabelle Lacombe et Fatima Tedjini expliquent que le Conseil d'établissement doit se prononcer sur l'ouverture du service de garde pour les journées hors calendrier du 24 août 2020 et du 30 juin 2021, et pour les journées de calendrier à compter du 25 août 2020 et jusqu'au 29 juin 2021. Elles précisent les différences de coûts entre les journées hors calendrier et les journées de calendrier, et les modalités particulières qui seraient applicables aux journées hors calendrier d'août vu les travaux prévus à l'école à l'été 2020.

C.E.-2019-20-41	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'ouverture du service de garde à compter du 25 août 2020 et jusqu'au 29 juin 2021.
-----------------	---

3.4.2. Amplitude d'ouverture

Isabelle Lacombe propose de maintenir l'amplitude actuelle d'horaire du service de garde, soit de 7h00 à 18h00. Fatima Tedjini confirme que cela répond aux besoins des parents.

C.E.-2019-20-42	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la reconduction de l'amplitude de d'horaire du service de garde entre 7h00 et 18h00.
-----------------	--

4. INFORMATION

4.1. Projet de loi 40

Isabelle Lacombe rapporte que, vu le contexte actuel, le ministre prévoit soumettre un nouveau calendrier de mise en place des centres de services scolaires et de leur structure de gouvernance.

4.2. Rapport de la présidente du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Caroline Robert mentionne qu'elle n'a reçu aucune correspondance.

4.3. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants:

- L'école compte actuellement 538 inscriptions pour l'année 2020-2021, soit 17 de plus qu'actuellement, ce qui pourrait mener à l'ajout d'un ou deux groupes;
- La semaine du 11 mai est celle des services de garde;

- Un sondage sera transmis aux parents en vue de la réouverture de l'école le 11 mai, afin de connaître le nombre d'enfants qui seront présents;
- D'ici la fin de l'année, l'objectif des enseignants sera la consolidation des savoirs essentiels; pour les enfants qui demeureront à la maison, les activités ne seront pas facultatives;
- Des remboursements ou crédits sont à prévoir pour une partie des paiements faits par les parents pour les sorties, la reprographie, le transport scolaire et le service de garde; les modalités demeurent à déterminer.

Les participants recommandent de fournir, lors de la transmission du sondage en vue de la réouverture, différentes précisions qui aideront les parents à faire un choix éclairé.

4.4. Rapport de la représentante au comité de parents

Josal Kadri rapporte qu'elle a assisté à une rencontre spéciale du comité de parents à la fin de février. Cette rencontre visait à permettre à la direction générale d'obtenir des commentaires sur une proposition de délimitation du territoire en districts, en vue de l'élection de représentants des parents au conseil d'administration du centre de services scolaires. Caroline Robert mentionne qu'elle avait assisté, en remplacement de Josal Kadri, à une rencontre du comité de parents plus tôt en février, dont le sujet principal avait été l'adoption du projet de Loi 40 et ses implications pour la Commission scolaire des Découvreurs.

4.5. Rapport de la trésorière

Josée Boudreault indique qu'aucune nouvelle dépense n'a été faite récemment compte tenu de la fermeture de l'école. Isabelle Lacombe lui transmettra copie des récents relevés. Les participants conviennent d'utiliser le montant réservé au budget pour la semaine des services de garde afin d'offrir au personnel une attention dont la nature demeure à confirmer.

4.6. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe mentionne les points suivants:

- La dictée de la Fondation a permis d'obtenir 4 349\$, dont 90% sera remis pour l'achat de matériel dans les classes;
- Les activités planifiées par la Fondation pour le printemps ont été annulées, mais les idées seront conservées pour l'an prochain;
- Une levée de fonds est envisagée pour l'achat de matériel scolaire.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est abordé.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 9 juin 2020 à 19h.

6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h50, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Mme Caroline Robert
Présidente et secrétaire